

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

9ème ANNÉE, No 312

OTTAWA, LUNDI 16 AVRIL 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$10.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St. Patrick

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 16 Avril 1888

L'honorable M. Pope prend beaucoup de

mieux et doit partir prochainement pour

les townships de l'Est.

Jusqu'à présent 29 bills ont été présentés

à la Chambre; à la dernière session le

nombre s'en est élevé à 169.

L'hon. J. J. G. Abbott dit qu'il n'a pas

encore été informé, de sa nomination com-

me successeur de l'honorable John Hamilton,

parmi les directeurs de la banque de

Montréal, mais acceptera la position si elle

lui est offerte.

Les assemblées publiques dans le comté

de Russell commencent probablement

cette semaine; la plus grande activité

réside dans les deux camps. Cette lutte

aura une des plus vives qui aient eu lieu

depuis longtemps.

Nous avons le regret d'annoncer la

mort, arrivée vendredi dernier, de M. Al-

phonse Eugène Demers, co-propriétaire et

éditeur de plusieurs journaux publiés à

Québec, savoir: "Le Canadien," "Événement

et "Le Cultivateur." M. Demers était

membre de la société L. J. Demers et

Frères.

Le "Courrier Fédéral" et la "Vallée de

l'Ottawa" ne seront pas publiés pour quel-

ques jours pour les raisons annoncées

samedi et que voici:

"En conséquence de réparations urgen-

tes faites à notre machine à vapeur et à nos

presses, la publication du journal sera

suspendue pendant quelques jours la se-

maine prochaine.

La séance de ce soir promet d'être très

longue à la Chambre des Communes, car

il a été décidé de terminer le débat sur le

bill des pêcheries avant que la séance s'a-

journe à la séance des débats de soir. Les

heures matinales pourraient bien trouver

nos députés à leurs postes, car plusieurs

discours seront encore prononcés sur cette

question.

On annonce que le gouvernement fédéral

à la suggestion du consul du Mexique à

Montréal, serait disposé à établir à Mexico,

des agences de commerce où les indus-

trieux pourraient exposer leurs produits.

En vue de la réalisation de ce projet, le

consul du Mexique doit se rendre incessam-

ment en communication avec les manufactu-

riers canadiens.

Le poisson blanc du Manitoba a la ré-

putation d'être le plus beau d'Amérique

et il est très recherché par les Américains.

La prise de ce poisson s'en va de rap-

porté au 11 d'17, 07. Les principaux

opérateurs dans les pêcheries du Manitoba

sont MM. C. W. Gauthier et Wm Robinson

qui en ont mané, utilisé 13,000 tonnes pour le

part l'an dernier.

Le gouvernement fédéral amènera bien-

tôt la loi criminelle sur le libé. La lé-

gislation proposée pour la garantie des

fraîs devant être fournie par les d-

mandeurs. L'amendement contiendra

une clause prévoyant les proprié-

taires de journaux d'être pris d'une pro-

vince à une autre jusqu'à ce qu'une en-

quête préliminaire ait été tenue.

Depuis 1850 le gouvernement a voté des

subventions aux chemins de fer pour la

montant \$18,840,365 par les \$25,000,000

au G. R. De cette somme \$1,656,800 a

été retranché par la suite. Les subven-

tions pour province se divisent comme suit: On-

tario \$3,846,800, Québec \$8,832,765, Nou-

veau Brunswick \$1,482,000, Nouvelle Écos-

se \$1,472,000, Colombie Anglaise \$750,000.

Plusieurs conservateurs importants de

Montréal font ce week-end signer une re-

quête qui sera présentée d'ici à quelques

jours à sir Hector Langevin, à l'effet de

recommander la nomination au sénat de

M. H. Hurteau, ex-M. P., en remplacement

de feu l'honorable sénateur Rolland.

La requête alléguant que M. Hurteau a

présenté l'assomption durant trois par-

tiels et qu'il a toujours été fidèle à son

parti.

Une nouvelle de St Jean de Terre-neuve

informe que le vent d'est a soufflé inces-

samment depuis plus de quatre semaines

et en poussant la glace vers la terre à fait

les loups-marins ont été amenés à la

portée des pêcheurs, qui en ont capturé

100,000 sur la rive des deux baies. C'est

une excellente aubaine pour les classes la-

borieuses. Les hommes, les femmes et les

enfants vont sur la glace et tuent des

loup-marins à qui mieux mieux.

Dit "l'Evening Journal": La statue de

la Ste. Vierge que les catholiques de Mon-

tréal désirent ériger sur le Mont Royal

sera confiée à notre sculpteur de renom,

M. L. P. Hébert et au coût d'environ

\$75,000 à \$100,000.

Il y a plus de protestantisme que de sens

commun dans les objections du "Witness"

de Montréal à cet ornement que veut bien

payer la ville et qui sera un nouveau

moment appelé à faire l'admiration de tous

les visiteurs au Parc du Mont Royal. Cette

statue colossale sera en bronze et aura un

piédestal de 200 pieds de hauteur.

M. Laguerre a donné à un journal pari-

sien les informations suivantes au sujet des

intention et projets futur du général Boul-

anger:

"Le général Boulanger prendra posses-

sion de son siège à la chambre. Il mon-

tera à la tribune pour déposer un projet de

révision de la constitution. La majorité

posera la question préalable ou repoussera

le projet de loi. Il donnera alors sa démis-

sion et nous ferons de même. Nous nous

présenterons devant nos électeurs, en fai-

sant de l'agitator électoral sous le nom

de général Boulanger. Et comme la

chambre est abhorrée du pays, les mani-

festations iront grandissant. La volonté du

pays, exprimée sur divers points du ter-

ritoire, amènera à réélire aux députés."

LE PARTI DES PURS

À mesure que les diverses contesta-

tions d'élections avancent les

preuves abondent, pour démontrer

que les libéraux n'ont rien perdu

de leur amiable réputation. Ces

apôtres de la pureté pratiquent cette

vertu de la même manière que

M. Laurier pratique la vertu

de loyauté, c'est-à-dire quand ça

fait l'affaire du parti. Après les

avoir démasqués, à Laprairie, à

Jacques Cartier, à Verchères, etc.

etc., etc., nous voilà à Joliette, et

voici ce qui a été prouvé à l'appui

des accusations de corruption per-

sonnelles portées contre M. Bazinet:

1. Le Signataire et délinquant d'un bon

par lui donné à un électeur, pour l'achat de

deux gallons de whiskey, chez M. Ed. Mi-

gault, marchand épicier de Joliette.

2. Endossement d'un billet promissoire,

sur la banque d'Hochelega, à un insolva-

ble, comme prix de sa conquête ou son

acquisition au grand parti national.

3. Un nommé Bailargeon, dans un mo-

ment où le lui non le poursuivait crânel-

lement, reçoit des mains de M. Louis

Bazin, l'offre par ce dernier, qui dans sa

sollicitude, auparavant s'était ramené le

billon, la somme de \$10.00.

Nous aurons occasion bientôt

d'ajouter à la liste déjà longue, le

comté d'Ottawa ou les apôtres se

son surpassés.

UN AUTRE PUR

M. Edwards semble furieux, d'être

obligé de subir une autre élection,

dans son adresse aux électeurs de

Russell il se plaint amèrement de la

vérité de la loi, et prétend que

M. Mackintosh n'aurait pas du le

ANNEXION DE TERRENEUVE.

Notre constitution a pourvu à la

procédure à suivre pour l'admission

de Terre-neuve dans la confédéra-

tion, ce qui démontre que ceux qui

ont fait l'acte de l'Amérique Brit-

annique complètent un jour ou l'autre,

cette loi devra être annexée

à notre territoire.

La section 146 de notre constitu-

tion dit que sur la présentation

d'adresse de la part des chambres

du Canada et de la chambre de

Terre-neuve, on pourra admettre

cette colonie dans l'Union aux

termes et conditions exprimés dans

cette adresse.

Une fois l'annexion faite, Terre-

neuve aurait droit à quatre sénate-

urs et à un nombre de députés qui

serait probablement, comme celui

des autres provinces, proportionné

au chiffre de sa population, comme

le nombre soixante-cinq l'est au

chiffre de la population de la Pro-

vince de Québec. "Journal de

Québec.

DINER DES SOCIÉTÉS

Hier soir, eut lieu dans la grande

salle de l'Orphelinat St Joseph, le

dîner annuel des sociétés de secours

mutuels réunies. Près de 150 con-

vives prirent place autour des ta-

bles et la gaieté la plus vive ne tar-

dit pas un instant durant le repas.

Les dames charitables du bazar s'é-

taient chargées du soin de servir

les sociétaires et il n'est que just-

de dire que personne n'a manqué

de rien.

Vers la fin du dîner il y eut des

discours prononcés par MM. S. Dra-

peau, F. R. E. Campeau, Cha. Des-

jardins, Dr. St. Jean, E. Lapointe, T.

Côté, J. Patry et autres.

Le dîner commença à 6 heures ne

s'est terminé que vers les 8 heures

alors que tous prirent la direction

de la salle des séances où se don-

naient la dernière Conférence du

Cercle des Familles de l'Institut

Canadien.

En somme, la soirée a été belle

et tous les rapports et l'œuvre du

bazar y a gagné considérablement,

si l'on en juge par le nombre des

billets que les jolies dames ont

mis sous le bras, et aussi par le

ventail de personnes qui s'é-

ventureront dans la salle du bazar.

L'endroit de votation pour les di-

verses sociétés qui ont consenti à se

laisser inscrire sur les listes, c'est à

dire l'Union St Thomas, la société

mutuelle G. M. B. A., et aussi le

visite par un bon nombre et les

billets de scrutin à l'heure qu'il est

réserve une surprise bien agréable

à l'une de ces sociétés que notre

discrétion absolue de journaliste

nous empêcha de nommer. Que le

zèle des votants ne se ralentisse pas

d'ici à la clôture de la votation,

c'est la plus sûr moyen de faire

sortir triomphant de l'urne électo-

rale la société pour laquelle on a le

plus de préférence, tout en adan-

ant au succès du bazar.

COURRIER DE HULL.

Assemblée de l'Union St Joseph,

ce soir.

ALLEZ CHEZ

E. G. LAVERDURE

—POUR VOS—

FERRONNERIES DE MAISON.

—TELS QUE—

SERRURES, COUPLETS, CLOUS, FEUTRE GOUVERNE ET UNI,

ET MILLE AUTRES CHOSES.

E. G. LAVERDURE,

69 et 75, RUE WILLIAM.